

ACTIVITÉS COMMUNAUTAIRES

PARTIES DE CARTES

Les parties de cartes à la salle municipale sont maintenant suspendues pour la saison estivale. Elles reprendront le jeudi 5 septembre.

GAGNANT-E-S DE LA BOULE DE L'ÂGE D'OR

30 mai #164	Ulysse Roy	214,50 \$	pas payé
6 juin #45	Mario Lagacé	324,00 \$	payé
13 juin #43	Delcia Thibodeau	102,50 \$	pas payé
20 juin #495	Pierrette David	202,50 \$	pas payé

LA RÉDACTRICE:

375 rue Principale, Pointe-Verte NB E8J 2S8

Tél. 506-542-2626

Courriel. info@pointeverte.net

www.pointe-verte.ca

Président du comité de rédaction: Euclide Chiasson

Équipe: Jennifer Daigle, Jeanne Lanteigne,



INFORMATIONS



La Coopérative transport Chaleur est à la recherche de conducteurs bénévoles.

Nous payons les dépenses d'essence et vous choisissez votre disponibilité.

Nous avons des demandes de services à Pointe-Verte mais malheureusement, nous n'avons pas de bénévoles dans le village.

Vos tâches consisteraient à utiliser votre propre voiture pour conduire un client à son rendez-vous ou son activité et/ou vous assurer de ramener celui-ci à son domicile au moment convenu.

Si vous avez un peu de temps pour aider les gens de votre communauté, SVP contacter la CTC.

506-547-2975



LE LOUP-MARIN

Le bulletin d'information du village de Pointe-Verte juillet 2019
Volume 16 numéro 7

COUP D'ŒIL SUR POINTE-VERTE



Sous la direction de Linn MacDonald, la salle communautaire était de toute beauté pour recevoir les convives lors du Banquet amitié.

Le loup-marin : c'est le bulletin d'information municipal de Pointe-Verte.

Le cap Loup-Marin: c'est le rocher que l'on peut voir, même à marée haute, à l'entrée du village. À une époque, on pouvait y voir des loups marins s'y réchauffer au soleil. C'est aussi là que l'on pêche des moules sous la glace.

Périodicité: mensuel

CHRONIQUE DU CONSEIL

Lors de la réunion régulière du 24 juin 2019, le maire et son conseil ont révisé les travaux d'infrastructures et de réparation des routes qui seront faits au courant de l'été. La liste des travaux a été approuvée et ceux-ci commenceront sous peu.

Nous souhaitons féliciter la coopérative la Barque pour le grand succès du Festiv'art 2019. Le dévouement des organisateurs était évident dans toutes les activités. Longue vie au Festiv'art!

Et finalement, le Parc Atlas sera ouvert pour les mois de juillet et août 2019. Il n'y aura pas de restaurant, mais vous êtes les bienvenus à venir pêcher, faire une randonnée sur les pistes de marche ou encore vous balader en pédalo.



LE CONSEIL MUNICIPAL DE POINTE-VERTE

Normand Doiron - maire

Maxime Lejeune- maire adjoint

Conseillers: Roger Guitard, Brigitte Guitard,

Jocelyn Ouellette



Succès sur toute la ligne !

Le premier Festiv'Arts des artisans du bois de la Barque a été un succès au-delà de toute attente avec 500 visiteurs. Le Banquet amitié a permis d'amasser un montant de 23 000 \$ pour la nouvelle Fondation de la coopérative, lors des célébrations du deuxième anniversaire de la coopérative du 14 au 16 juin dernier.

« Ils sont venus de la grande région Chaleur et même de la Gaspésie pour visiter les 25 exposants qui s'étaient déplacés d'Edmundston, de la Péninsule acadienne et d'ailleurs pour participer à cette grande célébration des artistes et des artisans du bois. Je pense que nous avons marqué l'histoire de la Barque par ces activités qui auront des retombées à long terme puisqu'on a bien l'intention de les répéter chaque année », explique le président du conseil d'administration, M. Euclide Chiasson.

Le Banquet de l'amitié, organisé pour le lancement de la nouvelle fondation de la Barque, a permis de garnir les coffres de cette dernière de 23 000 \$. La vente à l'encan d'œuvres d'artisans de la région a recueilli à elle seule 4125 \$, montant qui a été doublé grâce à une contribution surprise d'UNI Coopération financière.

NOS SERVICES

Comme la saison estivale est à nos portes, nous désirons faire un rappel concernant l'installation de piscines extérieures.

Toute structure ou réservoir créés au moins en partie artificiellement, situés à l'extérieur et destinés à contenir de l'eau pour la natation, doivent être entourés soit d'une clôture, une plate-forme avec garde-corps ou un mur de bâtiment. De plus, vous devez obtenir un permis de construction et/ou d'aménagement avant de débiter les travaux.

Permis de construction et/ou d'aménagement

Avant d'entreprendre un projet d'aménagement ou de construction, il est important de vous renseigner auprès du Service d'urbanisme afin de vous assurer que votre projet satisfait aux dispositions du plan rural et de tout autre arrêté municipal en vigueur. De plus, si votre projet est conforme aux réglementations, le personnel de l'urbanisme pourra vous informer des étapes à suivre ainsi que des documents nécessaires pour l'obtention d'un permis de construction et/ou d'aménagement. Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec le service d'urbanisme au 506-542-2688.

